



CHD COLAS

EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT

chd.colas@chd-avexi.fr

**ASSOCIATION DES
INDUSTRIES FERROVIAIRES
NPDC - PICARDIE**

CAMPUS TECHNOPOLE
MONT HOUY
RD 958
59300 FAMARS

Bilan et Compte de Résultat

Du 01/04/2013 au 31/03/2014

Comptes Annuels

Siège Social - MAUBEUGE - Centre d'Affaires « Les Cariatides » - 8, rue de la Croix - BP 90229 - 59603 Maubeuge Cedex

Tél. : 03 27 69 24 24 - Fax : 03 27 64 20 58 - E-mail : chd.maubeuge@chd-avexi.fr

CAMBRAI - 81, route de Bapaume - 59400 Cambrai - Tél. : 03 27 70 08 50 - Fax : 03 27 70 08 51 - E-mail : chd.cambrai@chd-avexi.fr

FOURMIES - Centre d'Affaires « Le Palace » - 58, rue Saint Louis - 59610 Fourmies - Tél. : 03 27 56 50 00 - Fax : 03 27 57 41 37 - E-mail : chd.fourmies@chd-avexi.fr

HIRSON - Le Sémaphore - ZAC La Rotonde Florentine - Bâtiment D - 02500 Buire - Tél. : 03 23 99 33 33 - Fax : 03 23 99 33 34 - E-mail : chd.hirson@chd-avexi.fr

VALENCIENNES - Z.A. Val Park - BP 10004 - 59316 Valenciennes Cedex 9 - Tél. : 03 27 46 01 96 - Fax : 03 27 30 07 88 - E-mail : chd.valenciennes@chd-avexi.fr



S.A.S. au capital de 509 420 € - 446 220 022 RCS Valenciennes - N°TVA : FR 35 446 220 022



Sommaire

ATTESTATION DE PRESENTATION	1
COMPTES ANNUELS	2
Bilan association	3
Compte de résultat association	5
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	7
Préambule	8
DETAIL BILAN	15
Bilan association détaillé	16
Compte de résultat association détaillé	19
DOCUMENTS FISCAUX	22
Liasse fiscale	23

Attestation de Présentation

ATTESTATION

d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE pour l'exercice du 01/04/2013 au 31/03/2014 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	283 026,49	Euros
chiffre d'affaires	71 358,61	Euros
excédent	2 014,19	Euros

Fait à CAMBRAI
Le 03/07/2014

Signature de l'Expert Comptable

François-Xavier ZALISZ

Cabinet CHD COLAS

COMPTES ANNUELS

BILAN ASSOCIATION

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	10 272	5 698	4 574	9 139	- 4 565
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 615	2 002	3 613	5 485	- 1 872
Autres immobilisations corporelles	29 473	16 686	12 787	17 398	- 4 611
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	45 360	24 386	20 974	32 023	- 11 049
Stocks en cours					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	459		459		459
Créances usagers et comptes rattachés	3 035		3 035	80 000	- 76 965
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				4 163	- 4 163
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	3 691		3 691	17 299	- 13 608
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 148		19 148	29 878	- 10 730
. Autres	163 621		163 621	146 674	16 947
Valeurs mobilières de placement	762		762	762	
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	64 534		64 534	177 870	- 113 336
Charges constatées d'avance	6 803		6 803	7 002	- 199
TOTAL (II)	262 052		262 052	463 647	- 201 595
TOTAL ACTIF	307 412	24 386	283 026	495 670	- 212 644

BILAN ASSOCIATION(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	45 226	44 410	816
. Ecarts de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau	153 552	147 582	5 970
. Résultat de l'exercice	2 014	5 970	- 3 956
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecarts de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
TOTAL (I)	200 792	197 962	2 830
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (II)			
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	44 512	249 064	- 204 552
Autres	37 723	42 394	- 4 671
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		6 250	- 6 250
TOTAL (IV)	82 234	297 708	- 215 474
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	283 026	495 670	- 212 644
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	71 359		71 359	280 203	- 208 844	-74,53
Montants nets produits d'expl.	71 359		71 359	280 203	- 208 844	-74,53
Autres produits d'exploitation						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			355 223	377 451	- 22 228	-5,89
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			15	24	- 9	-37,50
Reprise de provisions			2 820	29	2 791	N/S
Transfert de charges			1 805	4 480	- 2 675	-59,71
Sous-total des autres produits d'exploitation			359 863	381 983	- 22 120	-5,79
Total des produits d'exploitation (I)			431 222	662 186	- 230 964	-34,88
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
Produits financiers						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			1 117	1 526	- 409	-26,80
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				2	- 2	-100
Total des produits financiers (III)			1 117	1 528	- 411	-26,90
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital				333	- 333	-100
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (IV)				333	- 333	-100
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			432 339	664 047	- 231 708	-34,89
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT						
TOTAL GENERAL			432 339	664 047	- 231 708	-34,89

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	9 368	13 516	- 4 148	-30,69
Services extérieurs	34 094	44 761	- 10 667	-23,83
Autres services extérieurs	267 055	464 978	- 197 923	-42,57
Impôts, taxes et versements assimilés	966	928	38	4,09
Salaires et traitements	75 184	92 487	- 17 303	-18,71
Charges sociales	26 601	28 784	- 2 183	-7,58
Autres charges de personnels	2 893	33	2 860	N/S
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	11 701	10 163	1 538	15,13
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		226	- 226	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 836	122	2 714	N/S
Total des charges d'exploitation (I)	430 697	655 998	- 225 301	-34,34
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (III)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		4 211	- 4 211	-100
Sur opérations en capital	164		164	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	164	4 211	- 4 047	-96,11
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	-536	-2 132	1 596	74,86
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	430 325	658 077	- 227 752	-34,61
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 014	5 970	- 3 956	-66,26
TOTAL GENERAL	432 339	664 047	- 231 708	-34,89

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2014 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/03/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 283 026,49 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 2 014,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le conseil d'administration.

Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les produits à recevoir sont comptabilisés au vu des notifications de subventions reçues et tiennent compte de l'avancement des actions engagées.

Autres éléments significatifs de l'exercice**Comptabilisation, présentation du CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013) pour un montant de 4 227 euros.

Comptabilisation de la mise à disposition du Directeur Général

Monsieur Manusset, directeur général de l'association, fait l'objet d'une mise à disposition par son employeur, la CCI GRAND HAINAUT pour un montant de 136 044 euros en contrepartie d'une subvention de fonctionnement d'un même montant.

Pôle d'excellence ferroviaire

Dans le cadre de la création du pôle d'excellence ferroviaire, l'AIF est positionnée comme pilote de :

- l'axe n°1, consolidation de la filière régionale ;
- l'axe n°4, conquérir l'international.

Progressivement, dès 2014, les conventions de financement du Conseil Régional en dotation globale de fonctionnement se transforment en financement des axes cités ci-dessus.

Autre information

L'association ne travaillant presque exclusivement avec des entreprises commerciales est soumise aux impôts commerciaux.

Notes sur le bilan actif

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 45 360 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 708		11 436	10 272
Immobilisations corporelles	41 149	816	6 877	35 088
Immobilisations financières				
TOTAL	62 857	816	18 313	45 360

Les investissements sont couverts par une subvention de la DIRECCTE pour l'intégralité de leur montant.

Amortissements et provisions d'actif = 24 386 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	12 569	4 402	11 273	5 698
Immobilisations corporelles	18 265	7 299	6 877	18 688
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	30 834	11 701	18 149	24 386

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Autres immo incorporelles	10 272	5 698	4 574	3 ans
Materiel industriel	5 615	2 002	3 613	de 3 à 5 ans
Mat.bureau & informatiques	21 540	13 503	8 037	de 3 à 5 ans
Mobilier	7 933	3 183	4 750	5 ans
TOTAL	45 360	24 386	20 974	

Etat des créances = 196 297 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	196 297	196 297	
TOTAL	196 297	196 297	

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 820		2 820		
Comptes financiers					
TOTAL	2 820		2 820		

Produits à recevoir par postes du bilan = 163 883 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	262
Autres créances	163 621
Disponibilités	
TOTAL	163 883

Charges constatées d'avance = 6 803 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes = 82 234 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	44 512	44 512		
Dettes fiscales & sociales	21 283	21 283		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	16 440	16 440		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	82 234	82 234		

Charges à payer par postes du bilan = 25 553 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 062
Dettes fiscales & sociales	9 491
Autres dettes	
TOTAL	25 553

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires = 71 359 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	34 367	48,16 %
Produits des activités annexes	36 991	51,84 %
TOTAL	71 359	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = -536 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	525		525
Résultat financier	1 117		1 117
Résultat exceptionnel	-164		-164
Participation des salariés			
TOTAL	1 478	-536	2 014

La créance d'impôt de 536 euros a été dégagée par l'emploi d'un salarié apprenti.

Transfert de charges = 1 805 E

Les transferts de charges correspondent à des remboursements de formations.

Autres informations

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	Mis à disposition
Cadres		1
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	3	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	4	1

Autres informations complémentaires

Les engagements en matière de DIF et de retraite ne sont pas valorisés.

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 549 euros.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Charges et produits

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 163 883 E

Produits à recevoir sur cits et comptes rattachés	Montant
<i>Membres fact a etablr(4181000000)</i>	262
TOTAL	262

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
<i>Etat produits a rece(4487000000)</i>	1 072
<i>Divers produits a rec.formatio(4687000000)</i>	2 585
<i>Subvention région à recevoir(4687010000)</i>	103 498
<i>Subvention direccte à recevoir(4687020000)</i>	56 465
TOTAL	163 621

Charges constatées d'avance = 6 803 E

Charges constatées d'avance	Montant
<i>Charges const.avance(4860000000)</i>	6 803
TOTAL	6 803

Charges à payer = 25 553 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
<i>Fourn.fnp achats b ou prest.(4081000000)</i>	16 062
TOTAL	16 062

Dettes fiscales et sociales	Montant
<i>Dette prov.pr congés a payer(4282000000)</i>	6 269
<i>Ch.soc.dette cong.a payer(4382000000)</i>	2 534
<i>Etat charges a payer(4486000000)</i>	688
TOTAL	9 491

DETAIL BILAN

BILAN ASSOCIATION DETAILLE

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles	10 272	5 698	4 574	9 139	- 4 565
2080000000 Autres immo incorporelles	10 272		10 272	21 708	- 11 436
2808000000 Amort autr.immo incorporelles		5 698	-5 698	-12 569	6 871
Immobilisations corporelles					
Installations tech., matériel et outillage ind	5 615	2 002	3 613	5 485	- 1 872
2154000000 Materiel industriel	5 615		5 615	10 643	- 5 028
2815400000 Amt materiel industriel		2 002	-2 002	-5 157	3 155
Autres immobilisations corporelles	29 473	16 686	12 787	17 398	- 4 611
2183000000 Mat.bureau & informatiques	21 540		21 540	22 573	- 1 033
2184000000 Mobilier	7 933		7 933	7 933	
2818300000 Amort mat. bureau et informat.		13 503	-13 503	-11 512	- 1 991
2818400000 Amort. mobilier		3 183	-3 183	-1 596	- 1 587
Immobilisations financières					
TOTAL (I)	45 360	24 386	20 974	32 023	- 11 049
Stocks en cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	459		459		459
4091000000 Fourn.avances s/commandes	459		459		459
Créances usagers et comptes rattachés	3 035		3 035	80 000	- 76 965
4110000000 Membres	2 773		2 773	54 425	- 51 652
4160000000 Creances douteuses ou litigie				3 373	- 3 373
4181000000 Membres fact a etablr	262		262	25 023	- 24 761
4910000000 Prov.depr.comptes membres				-2 820	2 820
. Fournisseurs débiteurs				4 163	- 4 163
4010000000 Fournisseurs				4 163	- 4 163
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 691		3 691	17 299	- 13 608
4440000000 Etat impot sur les benefices	3 691		3 691	17 299	- 13 608
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 148		19 148	29 878	- 10 730
4455100000 Tva a decaisser	9 785		9 785		9 785
4456240000 Tva sur immo 19.6%				599	- 599
4456600000 Tva sur biens et services	2 700		2 700		2 700
4456640000 Tva deductible 19.6%				4 526	- 4 526
4458000000 Tva a regulariser	3 891		3 891	1 154	2 737
4458600000 Tva sur factures non parvenues	2 771		2 771	23 598	- 20 827
. Autres	163 621		163 621	146 674	16 947
4487000000 Etat produits a rece	1 072		1 072		1 072
4687000000 Divers produits a rec.formatio	2 585		2 585	987	1 598
4687010000 Subvention région à recevoir	103 498		103 498	95 935	7 563
4687020000 Subvention directe à recevoir	56 465		56 465	49 752	6 713
Valeurs mobilières de placement	762		762	762	
5080000000 Autr val.mob.& crean	762		762	762	
Disponibilités	64 534		64 534	177 870	- 113 336
5120000000 Banque	36 499		36 499	10 509	25 990
5121000000 Livret	27 117		27 117	76 000	- 48 883
5122000000 Banque	380		380	90 654	- 90 274
5310000000 Caisse du siege	538		538	707	- 169
Charges constatées d'avance	6 803		6 803	7 002	- 199

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)			Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
4860000000 Charges const.avance	6 803		6 803	7 002	- 199
TOTAL (II)	262 052		262 052	463 647	- 201 595
TOTAL ACTIF	307 412	24 386	283 026	495 670	- 212 644

BILAN ASSOCIATION DETAILLE(SUITE)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation
Fonds associatifs et réserves			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	45 226	44 410	816
1026000000 Subv invest affect biens renou	45 226	44 410	816
. Report à nouveau	153 552	147 582	5 970
1100000000 Report a nouveau (solde cred)	153 552	147 582	5 970
. Résultat de l'exercice	2 014	5 970	- 3 956
1310001000 Subventions d'invest region	2 484	2 484	
1310002000 Subventions d'invest dreal	2 084	2 084	
1390000000 Subv.equip.inscr.res	-4 568	-4 568	
TOTAL (I)	200 792	197 962	2 830
TOTAL (II)			
TOTAL (III)			
Dettes			
Fournisseurs et comptes rattachés	44 512	249 064	- 204 552
4010000000 Fournisseurs	28 450	104 925	- 76 475
4081000000 Fourn.fnp achats b ou prest .	16 062	144 139	- 128 077
Autres	37 723	42 394	- 4 671
4282000000 Dette prov.pr conges a payer	6 269	9 664	- 3 395
4310000000 Urssaf	9 215	7 011	2 204
4371000000 Vauban humanis	1 880	1 507	373
4382000000 Ch.soc.dette cong.a payer	2 534	2 874	- 340
4455100000 Tva a decaisser		7 646	- 7 646
4457140000 Tva collectee 19.6%	154	9 472	- 9 318
4457150000 Tva collectee 20%	305		305
4458700000 Tva sur produits a recevoir	237	4 101	- 3 864
4486000000 Etat charges a payer	688	120	568
4670000000 Autres comptes deb ou cred	16 440		16 440
Produits constatés d'avance		6 250	- 6 250
4870000000 Pds const d'avance		6 250	- 6 250
TOTAL (IV)	82 234	297 708	- 215 474
TOTAL PASSIF	283 026	495 670	- 212 644
Engagements reçus			
Engagements donnés			

COMPTE DE RESULTAT ASSOCIATION DETAILLE

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Produits d'exploitation						
Production vendue services	71 359		71 359	280 203	- 208 844	-74,53
7060002000 Participation miss	27 600		27 600	27 600		0,00
7060003000 Recettes diverses	3 199		3 199	5 849	- 2 650	-45,31
7060004000 Salon sifer	3 568		3 568	211 690	- 208 122	-98,31
7080000000 Cotisations	36 991		36 991	35 064	1 927	5,50
Montants nets produits d'exp	71 359		71 359	280 203	- 208 844	-74,53

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)		Variation	%
	Autres produits d'exploitation					
Subventions d'exploitation			355 223	377 451	- 22 228	-5,89
7400000000 Subventions d'exploitation			1 700	1 000	700	70,00
7410000000 Subventions direccte			107 932	75 409	32 523	43,13
7410001000 Subventions region			75 297	193 709	- 118 412	-61,13
7410003000 Subvention grappe d'entreprises			6 250	64 333	- 58 083	-90,28
7410004000 Subvention cavm				15 000	- 15 000	-100
7410006000 Subvention cci grand hainaut			164 044	28 000	136 044	485,87
Autres produits			15	24	- 9	-37,50
7580000000 Produits divers gestion couran			15	24	- 9	-37,50
Reprise de provisions			2 820	29	2 791	N/S
7817000000 Rep.prov.dep. act.circ.			2 820	29	2 791	N/S
Transfert de charges			1 805	4 480	- 2 675	-59,71
7910000000 Transf.de charg.exploitation			1 805	4 480	- 2 675	-59,71
Sous-total des autres produits d'exploitation			359 863	381 983	- 22 120	-5,79
Total des produits d'exploitation (I)			431 222	662 186	- 230 964	-34,88
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés			1 117	1 526	- 409	-26,80
7680000000 Autres produits financiers			1 117	1 526	- 409	-26,80
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				2	- 2	-100
7670000000 Prod.net.cess.val.mob.placemt				2	- 2	-100
Total des produits financiers (III)			1 117	1 528	- 411	-26,90
Produits exceptionnels						
Sur opérations en capital				333	- 333	-100
7770000000 Qp subv. invest. viree cr				333	- 333	-100
Total des produits exceptionnels (IV)				333	- 333	-100
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			432 339	664 047	- 231 708	-34,89
TOTAL GENERAL			432 339	664 047	- 231 708	-34,89
Charges d'exploitation						
Autres achats non stockés			9 368	13 516	- 4 148	-30,69
6063000000 Fourn.d'entr. pet.equip.			3 837	7 325	- 3 488	-47,62
6064000000 Fourn.administratives			5 531	6 192	- 661	-10,68
Services extérieurs			34 094	44 761	- 10 667	-23,83
6132000000 Locations immobilieres			15 500	15 860	- 360	-2,27
6135000000 Locations mobilieres diverses			247	5 409	- 5 162	-95,43
6135200000 Locations mat telephoniques			1 253	1 367	- 114	-8,34
6135300000 Location copieur			729		729	N/S
6140000000 Charg.locat.& coprop			3 950	3 410	540	15,84

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation	%
6152000000 Ent.repar.s/biens immobiliers		370	- 370	-100
6155000000 Ent.repar.s/biens mobiliers		117	- 117	-100
6156000000 Maintenance	9 531	16 025	- 6 494	-40,52
6160000000 Primes d'assurances	1 515	1 434	81	5,65
6181000000 Documentation generale	781	531	250	47,08
6183000000 Documentation technique	588	237	351	148,10
Autres services extérieurs	267 055	464 978	- 197 923	-42,57
6210000000 Personnel exterieur a l'assoc	136 044		136 044	N/S
6226000000 Honoraires consultants	23 731	82 781	- 59 050	-71,33
6226100000 Honoraires comptables	5 275	4 395	880	20,02
6226200000 Honoraires commissaires aux co	4 549	4 800	- 251	-5,23
6226300000 Honoraires sociales	1 821	1 969	- 148	-7,52
6226400000 Honoraires juridiques	600	600		0,00
6226500000 Honoraires fiscales	1 710	1 710		0,00
6227000000 Frais actes & conten	50	50		0,00
6231000000 Annonces et insertions	1 675	2 310	- 635	-27,49
6233000000 Foires et expositions	24 960	291 009	- 266 049	-91,42
6234000000 Cadeaux		184	- 184	-100
6236000000 Catalogues et imprimes	12 446	8 608	3 838	44,59
6251000000 Voyages et déplacements	9 787	8 524	1 263	14,82
6252000000 Indemnités éloignements	861	1 047	- 186	-17,77
6256000000 Missions opérationnelles	18 034	27 336	- 9 302	-34,03
6257000000 Missions statutaires	8 332	9 782	- 1 450	-14,82
6260000000 Frais postaux et frais telec.	5 005	5 541	- 536	-9,67
6270000000 Services bancaires	466	326	140	42,94
6271000000 Frais bancaires	949	1 118	- 169	-15,12
6281000000 Cotisations (liees a act eco)	8 430	10 738	- 2 308	-21,49
6282200000 Fpc organ exter.	2 330	2 150	180	8,37
Impôts, taxes et versements assimilés	966	928	38	4,09
6312000000 Taxe apprentissage	122		122	N/S
6333000000 Form.profess.continue	379	468	- 89	-19,02
6351100000 Contribution economiques terri	465	460	5	1,09
Salaires et traitements	75 184	92 487	- 17 303	-18,71
6411000000 Salaires et appointements	78 579	89 421	- 10 842	-12,12
6412000000 Conges payes	-3 395	3 066	- 6 461	210,73
Charges sociales	26 601	28 784	- 2 183	-7,58
6450000000 Charges sec.soc.& prevoyance	-17 011	-14 978	- 2 033	13,57
6451000000 Cotisations a l'urssaf	38 020	35 639	2 381	6,68
6452000000 Cotisations aux mutuelles	2 592		2 592	N/S
6453000000 Cot.retr.et prevoyance	7 282	6 972	310	4,45
6458000000 Cot. autres. org.sociaux	-340	854	- 1 194	139,81
6475000000 Medecine de travail pharmacie	285	297	- 12	-4,04
6490000000 Cice	-4 227		- 4 227	N/S
Autres charges de personnels	2 893	33	2 860	N/S
6480000000 Autres charges de personnel	2 893	33	2 860	N/S
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	11 701	10 163	1 538	15,13
6811100000 Dot.amt immo incorporelles	4 402	4 707	- 305	-6,48
6811200000 Dot.amt.immo corporelles	7 299	5 456	1 843	33,78
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		226	- 226	-100
6817000000 Dot.prov.dep.actifs circul.		226	- 226	-100
Autres charges	2 836	122	2 714	N/S
6540000000 Pertes s/creances ir	2 820	29	2 791	N/S
6580000000 Charges div. de gest.courante	16	93	- 77	-82,80
Total des charges d'exploitation (I)	430 697	655 998	- 225 301	-34,34

	Exercice clos le 31/03/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2013 (12 mois)	Variation	%
Charges financières				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion		4 211	- 4 211	-100
6712000000 Penal.amendes fiscal ou penal		1 198	- 1 198	-100
6720000000 Charges/ ex. anterieures		3 013	- 3 013	-100
Sur opérations en capital	164		164	N/S
6751000000 Vnc immo incorporelles.	164		164	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	164	4 211	- 4 047	-96,11
Impôts sur les sociétés (X)	-536	-2 132	1 596	74,86
6950000000 Impots soc.pers.morales non lu	-536	-2 132	1 596	74,86
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	430 325	658 077	- 227 752	-34,61
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	2 014	5 970	- 3 956	-66,26
TOTAL GENERAL	432 339	664 047	- 231 708	-34,89
Evaluation des contributions volontaires en nature				

DOCUMENTS FISCAUX

LIASSE FISCALE

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N°2050 2014

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

SAGE Expert-comptables Janvier 2014

Comptes de régularisation

				Exercice N clos le,		N-1	
				3 1 0 3 2 0 1 4	3 1 0 3 2 0 1 3	3 1 0 3 2 0 1 4	3 1 0 3 2 0 1 3
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
	Frais de développement *	CX	CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
	Fonds commercial (1)	AH	AI				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	10 272	5 698	4 574	9 139
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	Terrains	AN	AO				
	Constructions	AP	AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 615	2 002	3 613	5 485
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	29 473	16 686	12 787	17 398
Immobilisations en cours	AV	AW					
Avances et acomptes	AX	AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (C)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI					
TOTAL (II)		BJ	BK	45 360	24 386	20 974	32 023
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
	En cours de production de biens	BN	BO				
	En cours de production de services	BP	BQ				
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
	Marchandises	BT	BU				
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	459		459	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 035		3 035	80 000
	Autres créances (3)	BZ	CA	186 459		186 459	198 014
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	762		762	762
Disponibilités	CF	CG	64 534		64 534	177 870	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	6 803		6 803	7 002	
TOTAL (III)		CJ	CK	262 052		262 052	463 647
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	307 412	24 386	283 026	495 670
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGFIP C5114.10006

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N°2051 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	45 226	44 410
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/>)	DG		
	Report à nouveau	DH	153 552	147 582
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 014	5 970
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	200 792	197 962	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/>)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 512	249 064
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 283	42 394
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	16 440	
	Produits constatés d'avance (4)	EB		6 250
TOTAL (IV)	EC	82 234	297 708	
Ecarts de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	283 026	495 670	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	82 234	297 708	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N°2052 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

		Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC			
	Production vendue	} biens*	FD	FE	FF		
			FG	FH	FI	71 359	280 203
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	FK	FL	71 359	280 203
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	355 223	377 451
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	4 625	4 509
	Autres produits (1) (11)				FQ	15	24
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	431 222	662 186
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	310 518	523 255
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	966	928
	Salaires et traitements*				FY	75 184	92 487
	Charges sociales (10)				FZ	29 493	28 816
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	11 701	10 163
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 836	122
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	430 697	655 998
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	525	6 187	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1 117	1 526
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		2
Total des produits financiers (V)				GP	1 117	1 528	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)				GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 117	1 528	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 642	7 715	

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		333
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		4 211
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	164	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	164	4 211
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(164)	(3 878)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(536)	(2 132)	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	432 339	664 047	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	430 325	658 077	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 014	5 970	
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
		- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9) Dont transferts de charges		A1	1 805	4 480
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
		obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Valeurs nettes comptables des immobilisations sorties		164			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006
Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054 2014

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
		1		3					
				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	21 708	KE	KF		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	KT	KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW	KX	
	Matériel de transport *				KY		KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	30 506	LC	LD 816	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	41 149	LO	LP 816	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M	8T
		Autres participations				8U		8V	8W
Autres titres immobilisés				IP		IR	IS		
Prêts et autres immobilisations financières				IT		IU	IV		
TOTAL IV				LQ		LR	LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	62 857	ØH	ØJ 816		
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		3		4			
		1		2					
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CØ		DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		LV	11 436	LW	IX 10 272		
CORPORELLES	Terrains			LX		LY	LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF	
	Inst. gales, agenets et am. des constructions			IS		MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	MK	ML 5 615	
	Inst. gales, agenets, aménagements divers			IU		MM	MN	MO	
	Matériel de transport			IV		MP	MQ	MR	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	MT	MU 29 473	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	NF	
TOTAL III			IY		NG	NH	NI 35 088		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU	ØW		
	Autres participations			IØ		ØX	ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1		2B	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2G		
	TOTAL IV			I3		NJ	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	ØL	ØM 45 360		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES2014
D.G.F.I.P N° 2054 bis

Exercice N clos le 3 1 0 3 2 0 1 4

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis I du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	12 569	PF	4 402	PG	11 273	PH	5 698
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	5 157	QA	1 872	QB	5 028	QC	2 002
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	13 108	QM	5 427	QN	1 849	QO	16 686
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	18 265	QV	7 299	QW	6 877	QX	18 688
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	30 834	ØP	11 701	ØQ	18 149	ØR	24 386

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2		N3	N4	N5		N6		
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6		P7	P8	P9		Q1		
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5		R6		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		S4		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		T2		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		U7		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		W3		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		X1		
TOTAL III	X2	X3	X4		X5	X6	X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR		NS	NI	NU		NV		
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NI + NU)	NY		Total général non ventilé (NW - NY)	NZ				

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE</u> Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA		IB		IC		ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE		IF		IG		IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	incorporelles	6A		6B		6C		6D
		- corporelles	6E		6F		6G		6H
		- titres mis en équivalence	02		03		04		05
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	2 820	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z	2 820	7A	
TOTAL III	7B	2 820	TY		TZ	2 820	UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	2 820	UB		UC	2 820	UD		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF	2 820			
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.									10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

AGREMENT DGFIP C5114.10006

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	3 035		3 035						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	3 691		3 691					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	19 148		19 148					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	1 072		1 072					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	162 549		162 549						
	Charges constatées d'avance	VS	6 803		6 803						
	TOTAUX		VT	196 297	VU	196 297	VV				
RENOVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 512		44 512						
Personnel et comptes rattachés		8C	6 269		6 269						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	13 629		13 629						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	697		697						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	688		688						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	16 440		16 440						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	82 234	VZ	82 234						
RENOVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

SAGE Experts-comptables janvier 2014

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2014

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 3 1 0 3 2 0 1 4		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		à réintégrer :		
		de son conjoint		moins part déductible*		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	— imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		— imposées aux taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	— Plus-values nettes à court terme		— Plus-values soumises au régime des fusions		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
					TOTAL I	
					1 478	
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	— imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				
		— imposées au taux de 0 %				
		— imposées au taux de 19 %				
		— imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		— imputées sur les déficits antérieurs				
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						
Produit net des actions et parts d'intérêts : (2A)						
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
	Majoration d'amortissement*					
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 senes	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 senes A)
		Pôle de compétitivité (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobilier cotées (art. 209C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)
		Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à requalifier (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Déficits filiales et succursales étrangères article 209C	ØT	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	
					4 227	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				XI		
bénéfice (I moins ID)						
déficit (II moins I)					2 749	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 749	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B 2014

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	2 749
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	2 749
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	8 803
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Reprises sur l'exercice			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
Effort construction	9K		9L
Contribution sociale de solidarité	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

CRÉDITS D'IMPÔTS

Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JQ		Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	JR		Crédit d'impôt famille	JS	
Réduction d'impôt en faveur du mécénat	JT		Crédit d'impôt investissement en Corse	JU		Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	JV	536
Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JW		Autres imputations	JX		Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	01	4 227

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 du Code des Transports (case à cocher)XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	147 582	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserves légales - Autres réserves	ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	5 970		Dividendes		ZD							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE								
	TOTAL I	ØF	153 552		Report à nouveau	ZG			153 552					
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)										TOTAL II				
DISTRIBUTIONS (Article 235 <i>ter</i> ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 <i>ter</i> ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS														
										Exercice N :		Exercice N - 1 :		
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ									
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR									
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	— Sous-traitance				YT									
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	17 482		XQ	21 679		26 046						
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU	136 044								
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	37 736		96 305						
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV									
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	115 059		400 904						
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	310 518		523 255	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE				YW	465		460						
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	501		468						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	966		928
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	17 506		50 813						
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	43 670		48 281						
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2013)*				ØB									
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS									
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés) :		1	0	YP	4		4						
	— Effectif affecté à l'activité artisanale				RL									
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%					
— Numéro de centre de gestion agréé *										XP				
— Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0										ZR	0			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ								

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables janvier 2014

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

AGREMENT DGFIP C5114.10006

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE						Néant <input type="checkbox"/> *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés ^①		Valeur d'origine ^②	Valeur nette réévaluée ^③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ^④	Autres amortissements ^⑤	Valeur résiduelle ^⑥	
I - Immobilisations*	1	Autres immo incor	11 436		11 273	164	
	2	Materiel industri	5 028		5 028		
	3	Mat.bureau & info	1 849		1 849		
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente ^⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ^⑧	Court terme ^⑨	Long terme ^⑩			Plus-value taxable à 19 % (1) ^⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1	(164)	(164)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑫			(164)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑬			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % ⑭							

SAGE Experts-comptables Janvier 2014

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C 2014

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE Néant *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ①*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ①*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ②+③+④-⑤-⑥ ⑦
	À 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AGREMENT DGFIP C5114.10006

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFIP N°2059-D 2014

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤	
			donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N°2059-E 2014

3^e EXEMPLAIRE DESTINÉ AU DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01042013		et clos le : 31032014	
		Durée en nombre de mois <input type="text" value="1"/> <input type="text" value="2"/>	
I - Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises	OA		
Production vendue - Biens	OB		
Production vendue - Services	OC	71 359	
Production stockée	OD		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	355 223	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	15	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	1 805	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
	TOTAL 1	OM	428 402
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers ⁽¹⁾			
Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON		
Variation de stocks (marchandises)	OO		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	292 789	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	247	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	2 836	
Abandons de créances à caractère commercial	OX		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	164	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ		
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
	TOTAL 2	OJ	296 036
III - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	137	132 366
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur la 1329 et la 1330-CVAE)		117	132 366
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2014

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31032014 N° SIRET 4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE

ADRESSE (voie) CAMPUS TECHNOPOLE MONT HOUY RD 958

CODE POSTAL 59300 VILLE FAMARS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique _____ Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

Forme juridique _____ Dénomination _____

N° SIREN (si société établie en France) _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____

Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

Titre (2) _____ Nom patronymique _____ Prénom(s) _____

Nom marital _____ % de détention _____ Nb de parts ou actions _____

Naissance: Date _____ N° Département _____ Commune _____ Pays _____

Adresse : N° _____ Voie _____

Code Postal _____ Commune _____ Pays _____

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

AGREMENT DGFIP C5114.10006

DGFIP N°2059-G 2014

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31032014

N° SIRET

4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE

ADRESSE (voie)

CAMPUS TECHNOPOLE MONT HOUY RD 958

CODE POSTAL

59300

VILLE

FAMARS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

SAGE Experts-comptables Janvier 2014

Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>
Forme juridique	<input type="text"/>	Dénomination	<input type="text"/>	
N° SIREN (si société établie en France)	<input type="text"/>			% de détention <input type="text"/>
Adresse :	N° <input type="text"/>	Voie	<input type="text"/>	
	Code Postal <input type="text"/>	Commune	<input type="text"/>	Pays <input type="text"/>

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



N° 11084 * 15	Formulaire obligatoire (art. 223 du Code général des impôts)	 Liberté • Égalité • Fraternité REPUBLIQUE FRANÇAISE	N° 2065-SD (2014)
Direction Générale des Finances Publiques		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	
Exercice ouvert le 01042013 et clos le 31032014		Régime simplifié d'imposition <input type="checkbox"/> Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe <input type="checkbox"/>		Timbre à date du service	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		Adresse du siège social :	
ASSOCIATION DES INDUSTRIES FERROVIAIRES NPDC - PICARDIE Identification du destinataire : CAMPUS TECHNOPOLE MONT HOUY RD 958 59300 FAMARS 4 1 8 7 5 9 9 6 5 0 0 0 3 5 N° SIRET			
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement : le téléphone:		B ACTIVITÉ	
		Activités exercées (souligner l'activité principale) : Association Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires. (Articles 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante <input type="text"/>			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère.			
N° SIRET <input type="text"/>			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % <input type="text"/>	Bénéfice imposable au taux de 15 % <input type="text"/>	Déficit (report de la ligne XO du 2058 A ou 372 du 2033 B) <input type="text"/> 2 749
2 Plus-values	Plus-values à long terme imposables au taux de 15 % <input type="text"/>	Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de brevet au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre I) <input type="text"/>	
Plus-values à long terme imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Autres plus-values imposables au taux de 19% <input type="text"/>	Plus-values à long terme imposables au taux de 0% <input type="text"/>	Plus-values exonérées art. 238 quinquies <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i> <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i> <input type="checkbox"/>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i> <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>		Plus-values exonérées relevant du taux à 15% <input type="text"/>
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
Impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indiqué sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement <input type="text"/>			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en cartouche au cadre VII de l'imprimé n° 2066 <input type="text"/>			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 % <input type="text"/>			
Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr .			
Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".			
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/>			
Nom, adresse, téléphone, télécopie :			
- Professionnel de l'expertise comptable : CHD COLAS 81 Route de Bapaume 59400 CAMBRAI 03 27 70 08 50			
- Conseil :			
- CGA :			
- N° d'agrément du CGA <input type="text"/>			
À FAMARS le 03072014 Signature et qualité du déclarant Héric MANUSSET Directeur Général			